

JEAN-LOUIS BARRAULT INCONVÉNIENTS DES LIAISONS

En abusant des liaisons :

1° On fausse l'harmonie et la musicalité du vers.

2° En liant les éléments rythmiques les uns aux autres en une longue guirlande incompréhensible, on brouille le sens de la phrase

3° Les voyelles, ne rencontrant plus de difficultés pour se former, se ramollissent, se ternissent et tendent toutes vers la prononciation d'un e mou. La diction devient uniforme et grise. Elle perd son fruité et sa couleur.

4° On ne respecte plus les accentuées. La diction devient uniformément atone

5° Le sens de la phrase peut enfin changer.

La diction est d'autant plus dense que les liaisons sont utilisées avec économie.

En versification, il n'existe pratiquement pas de règles sur les liaisons.

Mais ces règles existent en prose.

Ces règles, dont nous allons donner les principales, pourraient servir de base, tout en respectant le goût de chaque interprète, à la diction des alexandrins. (Ces règles ont été tirées principalement du *Traité de prononciation française* de Maurice Grammont.)

Règle principale. — On lie dans l'intérieur d'un groupe rythmique; on ne lie pas d'un groupe rythmique au suivant. On lie d'une syllabe atone sur la suivante, on ne lie pas d'une syllabe accentuée.

Ex. Ces peti(ts) z'enfants | ont perdu leur chemin.

Puisqu'un groupe rythmique se termine généralement par une syllabe accentuée, il est donc normal que la liaison ne se fasse pas de cette dernière avec la suivante.

Déjà nous pourrions en conclure que la sixième syllabe de l'alexandrin, qui est toujours accentuée, peut se dispenser de la liaison.

Ex.: Le(s) z'ombres par trois fois | on(t) obscurci les cieux.

Ronsard ne conseillait-il pas, dans certains cas, de cultiver la rencontre de 2 voyelles "et particulièrement à la pause", "car cela fait", disait-il, "un effet merveilleusement rude" ? Mais nous savons qu'entre Ronsard et Racine, il y avait eu Malherbe, il y avait encore Boileau...

Ronsard

Réglant tout, brouilla tout, fit un art à sa mode.

Boileau, *Art poétique*.

N'insistons pas.

Autres règles:

1° Les mots accessoires monosyllabiques: articles, pronoms, prépositions, conjonctions,

— sont toujours liés lorsqu'ils sont préposés,

— ne sont pas liés lorsqu'ils sont post-posés.

Ex. : le(s) z hommes,

Mais : avons-nou(s) eu tort ?

On dit : allez-vous (s) z'en' parce que "vous" est préposé à "en" qui fait partie intégrante du verbe "s'en aller".

2° Même règle pour l'adjectif : on lie adjectif + substantif, on ne lie pas substantif + adjectif.

Ex.: un lon(g) k'hiver, des travau(x) admirables.

ainsi dans : un savan{t} t'aveugle, il s'agit d'un aveugle qui est savant, et dans un savant aveugle, il s'agit d'un savant qui est aveugle.

Voilà un cas où la liaison change le sens de la phrase.

3° On lie dans les locutions toutes faites, comme: mot-à-mot. Mais, par exemple, il faut distinguer

Avoir un pie(d) t-à-terre,
Avoir un pie(d) à terre.

4° Dans un mot terminé par "rs" (Oh ! cela est important !) on ne fait pas entendre l's, sauf lorsqu'il marque le pluriel.

Ex.: je vais ver(s) elle,
et non : ver(s) z'elle.

toujour(s) aimer
et non: toujours(s) z'aimer, etc..

Que d'acteurs abusent sous prétexte d'élégance, de ces liaisons avec l's, alors qu'il est beaucoup plus doux de ne pas lier !

On lie dans les cas où la liaison peut seule faire sentir le pluriel.

Ex. : dans quel(s) z'heureux climats.

5° On ne lie pas devant h aspiré: noms de nombres, w(oui) initial.

Ex. : un|héros, les|onze, les|oui.

l'hiatus est toléré.

Il est aussi aujourd'hui toléré pour les nasales (Molière a eu gain de cause : l'un et l'autre).

Néron | est amoureux.

6° Le mot san(g) ne se lie pas (avec un k). Avec la nasale "an", l'hiatus est toléré.

— Ce qui affaiblit considérablement le pouvoir de la règle sur l'hiatus c'est cette tolérance qu'on lui accorde avec l'e muet et les nasales.

Ex.: Aricie | a son coeur.

Liaisons vocaliques. Dans "j'ai été", la même voyelle se rencontre deux fois: on dit qu'il y a liaison vocalique et non hiatus "Assez dans ses sillons votre sang englouti", pourrait être une liaison vocalique. De même : "Un chagrin inquiet" (vers 148); "Montrer et revoir" (165) etc...

L'hiatus. De tous temps des hommes de lettres regrettèrent ou prônèrent l'hiatus. Ronsard autrefois; Claudel, Valéry aujourd'hui.